

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mont de Marsan Agglo reprend l'organisation des transports scolaires



À partir de la rentrée de septembre 2022, Mont de Marsan Agglo deviendra organisatrice du service de transport scolaire sur l'ensemble de son territoire.

Déjà organisatrice du transport urbain à Mont de Marsan et Saint-Pierre-du-Mont, l'Agglomération sera désormais en charge des transports scolaires au sein des communes rurales, compétence autrefois exercée par la Région Nouvelle-Aquitaine. Dans le cadre de cette nouvelle mission, la collectivité s'engage fortement pour la qualité du service rendu et maintient la gratuité pour l'ensemble des ayants-droit, conformément à une volonté politique conjointe de l'Agglomération et du Conseil départemental des Landes.

Les inscriptions en ligne sont ouvertes

L'inscription au transport scolaire est ouverte depuis le 15 juin sur le site trans-landes.fr. Pour toute inscription avant le 15 juillet, les frais de dossier sont offerts. Sont concernés : les collégiens et lycéens habitant l'une des 16 communes rurales de l'agglomération ainsi que les écoliers résidant dans une commune en Regroupement Pédagogique Intercommunal (Geloux, Saint-Martin d'Oney, Saint-Avit, Lucbardez, Pouydesseaux, Bostens, Gaillères, Bougue, Laglorieuse, Mazerolles). Après validation de l'inscription, une carte personnalisée papier sera adressée aux familles avant la rentrée scolaire.

Pour les collégiens et lycéens habitant Mont de Marsan ou Saint-Pierre-du-Mont, l'interlocuteur principal reste TMA pour le renouvellement des abonnements annuels. Certaines lignes spécifiques existent également pour les écoles du Pouy, Jules Ferry, Biarnès ainsi que Saint-Médard et Beillet depuis le Carboué. Les familles concernées sont invitées à se rapprocher du Guichet Éducation pour inscrire leurs enfants.

Pour les élèves domiciliés dans l'agglomération et scolarisés à l'extérieur, ainsi que les écoliers du RPI Bretagne-de-Marsan/Bascons/Artassenx, le transport scolaire relève de la compétence de la Région.

Contacts :

- **Transport scolaire communes rurales** : transport.scolaire@montdemarsan-agglo.fr | 05 58 56 87 51
- **Transport scolaire urbain** : contact.bustma@transdev.com | 05 58 45 04 26
- **Transport scolaire hors Agglomération** : transports.nouvelle-aquitaine.fr | 0970 870 870